



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'AIN

**PREFECTURE
DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES**

Bureau du développement local et de l'intercommunalité

**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITES**

Année 2016

à déposer en 3 exemplaires

Intitulé de l'opération :

.....

Maître d'ouvrage :

Nom de la personne responsable du dossier :

Numéro de téléphone :

Numéro de télécopie :

E-mail :

Jour et heures de permanence :

**ENGAGEMENT DE NON COMMENCEMENT DES TRAVAUX AVANT NOTIFICATION DE L'ATTESTATION
« DOSSIER COMPLET » (1)**

Le maître d'ouvrage ci-dessus mentionné, bénéficiaire potentiel d'une aide du fonds de soutien à l'investissement des collectivités, s'engage à ne pas commencer les travaux avant d'avoir reçu l'attestation « dossier complet » établie par le préfet.

S'il apparaît à l'instruction du dossier que cette condition n'est pas respectée, la demande sera rejetée.

Si ce non-respect apparaît au moment de liquider la subvention, celle-ci sera annulée de plein droit.

Fait àle.....

Cachet et signature du Maire ou du Président de l'E.P.C.I.

Date du commencement d'exécution :

Si plusieurs tranches :

Tranche 1 : Montant :

Tranche 2 : Montant :

Date d'achèvement prévue :

LOCALISATION DE L'OPÉRATION :

.....

PLAN DE FINANCEMENT

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		€	
Emprunts		€	
Sous-total 1		€	
Union européenne		€	
Etat – DETR		€	
Etat – Fonds de soutien à l'investissement des collectivités			
Subvention exceptionnelle		€	
Région		€	
Département		€	
Fonds de concours (commune/ communauté)			
Autres (à préciser)		€	
Sous-Total 2		€	
*Total H.T.		€	

- Le total H.T. doit être égal au sous-total 1 + sous-total 2

Fait à le

Cachet et signature du Maire ou du Président de l'E.P.C.I.

**FICHE A COMPLÉTER
POUR TOUT PROJET IMMOBILIER**



Maître d'ouvrage :

Entreprise :
.....

Les travaux sont-ils (1) :

A venir

En cours

La collectivité restera-t-elle propriétaire du bâtiment ?

Si Oui (1) : définitivement

Si Non (1) :

- l'opération fera-t-elle l'objet d'un crédit-bail
entre la collectivité et l'entreprise

durée : ans

- le bâtiment sera-t-il cédé à l'achèvement des travaux
à un organisme crédit-bailleur :

Oui

Non

Si oui, copie du contrat de crédit-bail. Une clause devra préciser que le crédit-bailleur s'engage à ne pas revendre à l'entreprise avant période d'amortissement du bâtiment soumise à l'accord de l'Etat.

Fait à le

Signature et cachet de l'autorité compétente

(1) Cocher les cases correspondantes